

étant plus nombreuses en Europe, il faudrait multiplier les stations d'observation, les champs de détecteurs terrestres télé-surveillés et les activités de reconnaissance aérienne et spatiale. (Bien entendu, en multipliant les stations d'observation, on s'expose aux problèmes de la collecte de renseignements « illégitimes » des stations). La technologie de détection nouvelle mise au point depuis l'expérience du Sinaï permettrait peut-être de répondre à ce besoin accru en matière de surveillance. Par exemple, on peut maintenant télécommander les stations d'observation, tandis que les radars terrestres perfectionnés, les détecteurs à imagerie et les dispositifs de vision nocturne permettent la détection et la classification des mouvements militaires, qu'il s'agisse de troupes ou d'équipements, à une distance de 10 à 20 kilomètres⁵⁹.

g) *L'élargissement du concept de zones à armements limités*

On a eu recours, dans le cadre de l'expérience du Sinaï, à des zones où les forces militaires étaient graduellement limitées afin de réduire les risques d'attaque. Pour le succès de l'entreprise en Europe, il serait essentiel de définir des zones précises auxquelles certaines forces n'auraient pas accès ou dans lesquelles certaines armes seraient interdites. Par exemple, une première zone tampon étroite située le long de la frontière entre les deux Allemagnes serait réservée à la police nationale civile et à un petit nombre de patrouilles frontalières. Les zones d'alerte avancée seraient implantées dans les couloirs d'invasion situés dans cette première zone tampon. L'accès à la zone suivante serait autorisé aux forces militaires limitées, tandis que la dernière zone, la plus éloignée de la frontière, serait réservée aux armées. Cette dernière zone serait une zone arrière permettant le stationnement des tanks, de l'artillerie, des ponts mobiles, des avions d'intervention tactique et des armes nucléaires.

Il serait possible d'implanter le type de zone que nous proposons malgré l'asymétrie militaire entre l'Est et l'Ouest, mais la tâche serait beaucoup plus compliquée que dans le cas de l'Égypte et d'Israël, en particulier à cause de la présence des armes de longue portée. L'implantation des zones à armements limités et des zones tampon limiterait les options militaires,



△ Membres des Forces armées canadiennes en service à titre de gardiens de la paix au Moyen-Orient. Le contrôle des zones tampon assuré par le personnel des Nations Unies au moyen d'inspections sur place et de postes d'observation et de contrôle, constituait un élément important du processus de dégagement dans le Sinaï. Les membres du personnel civil de la Mission de campagne au Sinaï ont également joué un rôle important comme responsables des inspections sur place. (Photo des Forces canadiennes)

⁵⁹ Ibid., p. 553.